STOP À LA VENTE EN MASSE DE TORTUES AFRICAINES EN FRANCE

L'Association du Refuge des Tortues demande l'arrêt des ventes de tortues Péluse de Schweigger et Peloméduse roussâtre en France.

DES TORTUES VICTIMES DU COMMERCE DES "NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE"

Ces dernières années, les ventes de Péluse de Schweigger (*Pelusios castaneus*) et Péloméduse roussâtre (*Pelomedusa subrufa)* ont augmenté de façon exponentielle dans les animaleries françaises. Peu protégées par les lois internationales, ces tortues sont prélevées dans la nature en Afrique par milliers pour être revendues en France comme animal de compagnie. Ce commerce ne peut continuer sans mettre en danger la survie des deux espèces dans la nature. C'est pourquoi notre association appelle à se mobiliser pour stopper la commercialisation de ces espèces en France.

Péluse de Schweigger (*Pelusios castaneus).* CP Paul Coquand / A.R.T.

LES TORTUES NE SONT PAS DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Les tortues sont parmi les vertébrés les plus menacés sur terre. Le ramassage pour alimenter le commerce animalier mondial est l'une des principales menaces qui pèse sur ce reptile. La Péluse de Schweigger et la Péloméduse roussâtre ne figurent pas dans les annexes de la CITES (Convention Internationale sur le Commerce d'Espèces Menacées) ce qui rend leur exportation en France peu difficile. Du fait de ce vide législatif, il existe peu de suivi réel des exportations. Ces tortues sont peu étudiées dans la nature et faute de données scientifiques solides, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) considère leur statut comme de "Préoccupation mineure". Leur statut législatif doit changer au plus vite pour leur survie.

Vendues entre 20€ et 40€ et ne nécessitant pas d'autorisation spécifique pour être détenues en France, ces deux espèces ont progressivement remplacé la classique "tortue de Floride" dans les animaleries. La demande de la part des particuliers est importante et maintient une pression constante sur les populations sauvages qui sont prélevées continuellement. Les animaux sont exportés par milliers via des commerçants qui justifient parfois l'origine douteuse des tortues en faisant croire qu'elles sont nées en captivité dans des fermes en Afrique. Le tableau ci-dessous compile les importations de deux importateurs français entre 2014 et 2022. Les chiffres indiquées sont arrondis à la dizaine et ne sont pas exhaustifs car il existe d'autres importateurs en France (et en Europe). Les animaux transitent notamment par le Togo, le Ghana et le Bénin.

Pelusios castaneus		***Pelomedusa subrufa***	
Année d'import	**Quantités**	**Année d'import**	**Quantités**
2014	3500	2014	13500
2015	2100	2015	7300
2016	2600	2016	7000
2017	2700	2017	4500
2018	2800	2018	3300
2019	3000	2019	5600
2020	4700	2020	9700
2021	3000	2021	5500
2022	1000	2022	2000
TOTAL	**25400**	**TOTAL**	**58400**

.Importations de deux commerçants français des deux espèces en France entre 2014 et 2022. Données arrondies à la dizaine.

LES CENTRES D'ACCUEIL SONT DÉPASSÉS PAR LES ABANDONS

L'Association du Refuge des Tortues a été créée en 2006 par Jérôme Maran. Ses objectifs sont la protection de la biodiversité et des tortues, l'éducation, la sensibilisation et l'accueil des tortues abandonnées par les particuliers ou saisies par les autorités.

Le Refuge est à Bessières (Haute-Garonne) et est ouvert au public.
Il permet de faire découvrir les tortues et les menaces qui pèsent sur elles au grand public. Depuis son ouverture en 2019, le centre a accueilli plusieurs centaines de Péloméduses roussâtres et de Péluses de Schweigger, toutes abandonnées par des particuliers. À ces chiffres en régulière augmentation s'ajoutent les centaines d'autres tortues récupérées chaque année. Le refuge abrite actuellement près de 1200 tortues d'une trentaine d'espèces différentes.

Les Péluses de Schweigger et Péloméduses roussâtres sont particulièrement compliquées à maintenir en captivité car elles requièrent beaucoup d'espace, sont agressives entre elles et nécessitent du chauffage toute l'année car elles n'hibernent pas. Ces contraintes sont bien souvent peu anticipées par les acheteurs qui abandonnent leurs tortues une fois la taille adulte atteinte. Ces dernières meurent également dans de grandes souffrances du fait de méthodes d'élevage non adaptées.

Péloméduse roussâtre (*Pelomedusa subrufa*). CP Paul Coquand / A.R.T

QUELLES PROBLÉMATIQUES LIÉES À LA VENTE EN MASSE DE CES TORTUES EN FRANCE ?

- **LA DISPARITION TOTALE DES POPULATIONS SAUVAGES EN AFRIQUE À CAUSE DE LA PRESSION EXERCÉE PAR LES PRÉLÈVEMENTS.**

- **DES VAGUES D'ABANDONS MASSIVES DE TORTUES PAR LES PARTICULIERS QUI NE DÉSIRENT PLUS S'EN OCCUPER.**

- **MALTRAITANCE ANIMALE PAR DES PARTICULIERS PEU SCRUPULEUX.**

- **LES CENTRES D'ACCUEIL DÉPASSÉS PAR DES ABANDONS EN CONSTANTE AUGMENTATION.**

- **L'INTRODUCTION D'ESPÈCES EXOTIQUES DANS LES MILIEUX NATURELS FRANÇAIS MENACE LA BIODIVERSITÉ LOCALE.**

Péluse de Schweigger (*Pelusios castaneus*). CP Paul Coquand / A.R.T

Vu du ciel, le Refuge des tortues de Bessières en plein développement.

L'Association lance un appel à mobilisation pour faire connaître la problématique de la vente de tortues africaines en France. Il est possible de soutenir le Refuge en adhérant à l'association ou en faisant un don défiscalisable. Ces aides permettent le bon fonctionnement du Refuge et la prise en charge des tortues accueillies.

Il est urgent d'agir pour la survie de ces espèces dans la nature. À l'initiative de son Pôle Biodiversité, l'association va continuer son travail d'accueil, de sensibilisation et va entamer une réflexion avec la CITES pour mieux protéger ces espèces et mettre fin à leur commercialisation de masse en France et dans le monde. Une lettre a également été adressée au Ministère de la transition écologique et au Président de la République.

SIMON ROUOT
rouotsimon@gmail.com
06 45 31 74 01

JÉRÔME MARAN
refugedestortues@gmail.com
06 70 08 71 84

Refuge des Tortues
Association de protection